

Signature de la Charte d'engagements en faveur de l'inclusion des parasportifs

Préfecture des Hauts-de-Seine (Nanterre) – Samedi 26 novembre 2022

Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Comité départemental olympique et sportif,
Monsieur le Président du Comité départemental handisport,
Monsieur le Président du Comité départemental Sport adapté,
Monsieur le Président de l'Association des maires des Hauts-de-Seine, cher Jacques,
Mesdames et Messieurs les élus, mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs les athlètes,
Mesdames et Messieurs,

« Esprit en mouvement » : ces mots de la devise paralympique illustrent la volonté de ne jamais abandonner et la passion des parasportifs. Avec votre détermination sans faille, votre esprit combatif et courageux, vous êtes, tous les para-athlètes, des sources d'inspiration pour chaque sportif.

Cette ambition, il est de notre devoir, comme collectivité publique, de la soutenir. Nous le devons à toutes les personnes en situation de handicap du Département, en mobilisant tous les moyens afin qu'elles puissent s'épanouir par le sport. Nous le devons aussi aux 58 associations sportives des Hauts-de-Seine déjà référencées pour la pratique du parasport et qui seront – je le sais – bien plus nombreuses encore dans les mois à venir. A l'ensemble des Alto-séquanais enfin, nous le devons car l'inclusion toujours plus forte des parasportifs a des bénéfices pour toute notre société.

Parce que c'est donc notre devoir, il est essentiel d'agir tous ensemble.

Acteurs sportifs, collectivités territoriales, Etat, nous devons fédérer nos énergies et nos ressources. C'est tout le sens de ce séminaire et de la Charte que nous nous apprêtons à signer, une Charte d'engagements pour créer une véritable dynamique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport.

En la matière, notre Département est particulièrement actif et s'est d'ores et déjà engagé sur les axes développés par la Charte. Dès 2003 et la Charte Département handicap, notre politique sportive a fait de l'inclusion de tous les Alto-séquanais dans nos dispositifs une pierre angulaire.

C'est vrai pour notre politique de soutien au sport de haut-niveau, par laquelle nous soutenons nos clubs et nos athlètes d'excellence.

C'est dans ce cadre que nous accordons des aides directes aux clubs parasportifs qui évoluent dans les meilleures divisions de chaque discipline, pour leurs investissements comme pour leur fonctionnement quotidien. Nous renforçons encore cette politique dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

C'est vrai aussi pour notre politique du sport pour tous, qui vise un accès toujours plus large de nos concitoyens à la pratique sportive en adaptant les équipements pour les rendre accessibles. Le Département a ainsi consacré près de 100 millions d'euros à la construction et la rénovation d'infrastructures sportives dans le cadre des contrats de développement signés avec les Villes.

Notre soutien financier aux comités départementaux handisport et Sport adapté s'inscrit également dans cet objectif. Je veux d'ailleurs saluer ici votre action déterminée et résolue, à laquelle nous sommes très fiers de contribuer.

Vous êtes deux partenaires de longue date de notre collectivité.

Par vos activités, toujours plus riches et nombreuses, vous êtes des acteurs majeurs du dynamisme de notre territoire. A travers cette Charte, c'est donc une nouvelle page de ce partenariat qui s'écrit et qui va nous lier, j'en suis certain, encore pour de nombreuses années.

Notre volontarisme en faveur du sport pour tous passe par l'attention toute particulière que nous portons à la jeunesse. Les 150 000 jeunes des Hauts-de-Seine bénéficient, par exemple, du Pass +, une aide pour financer leurs activités extrascolaires.

Pour ceux d'entre eux qui ne peuvent malheureusement pas partir en vacances, les Vacan'Sports leur offrent une initiation à de nombreuses disciplines. Le sport durant le temps scolaire est également encouragé à travers nos épreuves et nos trophées annuels. Bien sûr, l'ensemble de ces programmes est ouvert aux jeunes en situation de handicap. Ainsi, les ULIS, les établissements spécialisés et les établissements d'enseignement adapté y sont étroitement associés afin d'adapter les activités physiques et sportives à chacun.

En plus de cette intégration systématique aux dispositifs existants, notre Département conduit également des actions spécifiques dédiées au parasport. Les ULIS, que je mentionnais à l'instant, peuvent participer à « Plein air handicap » et aux « Activités équestres adaptées ». De l'escalade au tir à l'arc en passant par le tennis ou la course d'orientation, dans les domaines départementaux de Jardy et des Chanteraines, les 2 200 jeunes qui ont déjà été accueillis ont pratiqué de nombreuses activités sportives répondant à leurs besoins, leurs envies et leurs situations. Ce chiffre parle de lui-même, et il est amené à augmenter encore car nous avons la volonté de développer notre action en ce domaine.

Oui, avec cette Charte, nous amplifions notre politique, de l'initiation jusqu'au haut-niveau en passant par le sport-loisir.

Nous allons tout d'abord renforcer la promotion du handisport et du sport adapté partout sur notre territoire, à travers des communications dédiées.

Nous mettrons à l'honneur nos parasportifs de haut-niveau, nos clubs et l'ensemble des dispositifs d'initiation que nous proposons.

Nous montrerons ainsi, ensemble, combien les Hauts-de-Seine sont une terre de parasport à l'offre riche et dynamique.

Cette offre justement, nous la mettrons davantage en avant auprès de tous les publics lors de nos temps forts dédiés au sport. Je pense notamment aux matchs que nous parrainons et qui permettent à de très nombreux jeunes sportifs et parasportifs en herbe de découvrir nos clubs partenaires.

Les journées olympiques sont également un moment propice pour faire connaître les disciplines handi, à l'image des journées de découverte proposées avec les clubs des Hauts-de-Seine.

Ces événements sont des leviers complémentaires du Handiguide des sports ou encore de l'outil « Trouve ton parasport » développés par France paralympique et l'Etat, et contribuent ainsi à créer une dynamique collective vertueuse.

Au-delà de cette promotion, il faut développer et structurer encore davantage une offre parasportive riche et sécurisée : c'est par ce biais que nous pourrions développer les pratiques sur l'ensemble du territoire.

Pour nos clubs, nous allons encourager la formation des équipes encadrantes qui souhaitent améliorer l'inclusion de personnes en situation de handicap dans leurs disciplines. Pour nos villes, nous continuerons à soutenir l'accessibilité des équipements sportifs.

Pour nos jeunes, nous renforcerons la place des clubs handisport et sport adapté dans le Pass+. Pour l'ensemble de nos concitoyens en situation de handicap, nous développerons les activités parasportives dans les dispositifs départementaux.

Cette mobilisation renouvelée de notre collectivité n'a qu'un seul but : améliorer le bien-être des Alto-séquanais, de tous les Alto-séquanais.

Oui, le sport est un moyen privilégié d'épanouissement personnel. La prise en charge personnalisée des jeunes en situation de handicap dans le cadre de nos activités parasportives apporte par exemple des résultats significatifs dans leur vie quotidienne. Enseignants et éducateurs spécialisés ont constaté des effets positifs sur l'amélioration de la concentration, la maîtrise des troubles comportementaux, la prise d'autonomie et la motricité.

Au-delà, cela crée également des externalités positives pour l'ensemble de nos concitoyens. En promouvant le parasport, nous changeons le regard de la société sur le handicap, nous créons des instants de rencontres et de partage, nous favorisons l'inclusion de tous nos concitoyens, de toutes les générations, dans tous les milieux. En un mot, nous célébrons des valeurs communes.

Car c'est bien là que réside le moteur de notre engagement pour le sport et le parasport de haut niveau : l'attachement à des valeurs immuables.

Sans persévérance, sans humilité, sans sacrifice, sans respect de l'adversaire ni de l'arbitre, sans goût de l'effort, sans dépassement de soi, sans sens du collectif, le talent à lui tout seul ne suffit pas à s'installer durablement au plus haut niveau.

C'est pour cela que nous menons une politique sportive inclusive ambitieuse.

A l'approche des Jeux paralympiques de 2024, nous allons donc nous engager encore davantage, pour faire de cette grande fête populaire la locomotive de notre action autour de la sensibilisation et du développement du parasport.

Notre Département aura en effet l'honneur d'accueillir les épreuves de para-natation à La Défense Arena. Je pense également à nos 5 Villes désignées centres de préparations pour les athlètes handicapés, auxquelles s'ajoute le CREPS à Châtenay-Malabry. Cette compétition, je n'en ai aucun doute, verra briller nos athlètes alto-séquanais, dont les aspirations sont grandes et les performances remarquables.

Vous poursuivrez ainsi les réussites engrangées à Tokyo, où nos 8 sportifs avaient rapporté 4 médailles en athlétisme, en tennis de table et en judo à la France.

Ils sont devenus des modèles pour beaucoup de sportifs, quel que soit leur âge.

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques, vos ambitions de para athlètes sont donc élevées.

Les nôtres aussi.

C'est pourquoi je suis heureux de signer, au nom de notre institution, la Charte d'engagements en faveur de l'inclusion des parasportifs dans les Hauts-de-Seine, un Département parasportif et fier de l'être !



www.hauts-de-seine.fr



Seul le prononcé fait foi